



ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL

-

APPEL A CANDIDATURE

L'élection du Comité de Direction du District de la Sarthe de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **Vendredi 28 Juin 2024 à 19h00** (lieu à confirmer).

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du lundi 8 avril 2024 au mercredi 29 mai 2024, à minuit**.

Toute candidature doit être transmise par envoi recommandé, envoyé au District, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante : 225 rue de Beaugé, 72000 Le Mans.

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District,
- l'élection a lieu au scrutin de liste.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant (page 2 à 5) :

1. Déclaration de candidature de liste complétée et signée par la tête de liste.
2. Liste des 20 candidats comportant la qualité, le nom, le prénom, le numéro de licence et la signature de chaque candidat.
3. Pour chaque candidat : Déclaration individuelle de non-condamnation + photocopie de la pièce d'identité.

➡ Pour le candidat **arbitre** et le candidat **éducateur**, joindre le document prouvant la concertation avec les associations représentatives.



ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2024

DECLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE

A remplir par la tête de liste et à envoyer au District par courrier électronique avant le 29 mai 2024 à minuit, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Le cas échéant, nom de la liste :

- Déclare, en tant que tête de liste, la candidature de la liste ci-jointe à l'élection du Comité de Direction du District de la Sarthe de Football.
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet :
 - . d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
 - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à le

Signature de la tête de liste :

Rappel : les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

- **La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,**
- **Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste (nb - sauf le candidat tête de liste qui fait cette déclaration ci-dessus),**
- **Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,**
- **Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.**

LISTE DES MEMBRES

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Président</u> N°1				
<u>Vice-Président</u> <i>[le cas échéant]</i> N°2				
<u>Secrétaire Général</u> N°3				
<u>Trésorier</u> N°4				
<u>Arbitre</u> N°5				
<u>Educateur</u> N°6				
<u>Femme</u> N°7				
<u>Médecin</u> N°8				
N°9				
N°10				
N°11				
N°12				
N°13				
N°14				

N°15				
N°16				
N°17				
N°18				
N°19				
N°20				
N°21				

Rappel : Cette liste doit obligatoirement comporter au moins un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin

DECLARATION INDIVIDUELLE DE NON-CONDAMNATION DU CANDIDAT

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

• Déclare me porter candidat(e) à l'élection du Comité de Direction du District de la Sarthe de Football, sur la liste
ayant comme tête de liste M. / Mme

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet :

. d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,

. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif, qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à

Le

.....

(signature)